

4 La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur

Pour l'enseignement supérieur, la collectivité nationale a dépensé 30,1 milliards d'euros en 2015. Cette dépense a été multipliée par 2,6 depuis 1980 (euros constants). La dépense moyenne par étudiant a augmenté de 40 % sur la même période et s'élève à 11 680 euros en 2015.

LA COLLECTIVITÉ nationale a consacré 30,1 milliards d'euros à l'enseignement supérieur en 2015. Depuis 1980, cette dépense a connu une forte croissance (+ 2,7 % en moyenne par an). Son poids dans la dépense intérieure d'éducation (DIE) est passé de 15,1 % en 1980 à 20,3 % en 2015 (tableau 4.1).

La progression de la DIE du supérieur, en euros constants, est contrastée dans le temps. D'abord soutenue de 1980 à 1995 avec une hausse de 4,2 % en moyenne par an, elle n'est plus que de 1,5 % par an de 1995 à 2006. Elle repart ensuite de 2006 à 2009 avec un rythme annuel moyen de 3,5 %, grâce à un effort budgétaire accru sans toutefois atteindre le niveau de progression des années 1980. Depuis 2010, elle croît plus lentement, en moyenne de 1,0 % par an et connaît même un très léger recul en 2012 (- 0,6 %).

Si sur l'ensemble de la période, la DIE au profit du supérieur a été multipliée par 2,6, la croissance de la dépense moyenne par étudiant est moins rapide, car le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur double sur la période. La dépense par étudiant atteint ainsi 11 680 euros en 2015, soit 40 % de plus qu'en 1980. Dans le même temps, la dépense moyenne par élève du second degré augmentait de 65,9 %. La période 2006 - 2009, qui connaît à la fois une augmentation rapide de la DIE (voir *supra*) et un ralentissement de la croissance des effectifs inscrits, voit la dépense par étudiant augmenter de 3,5 % en moyenne par an. En revanche, depuis 2009, le ralentissement de la DIE conjuguée à une reprise de la hausse des effectifs se traduit par une baisse de la dépense par étudiant de 0,5 % par an.

Les coûts moyens par étudiant sont très différents selon les filières de formation (figure 4.2). Ils varient, en 2015, de 10 390 euros par an pour un étudiant d'université à 13 760 pour un étudiant de STS et 15 100 pour un élève de CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles). Ces dépenses moyennes ont eu tendance à se rapprocher, à partir du milieu des années 2000, mais elles s'écartent à nouveau depuis 2 ans (voir méthodologie ci-contre). Le coût théorique d'un cycle de 3 ans, menant sans redoublement à une licence, est évalué à 31 160 euros en 2015, quand un cycle en 2 ans menant à un BTS reviendrait à la collectivité à 27 520 euros (tableau 4.3).

La part de l'État est prépondérante dans le financement de la DIE pour le supérieur (67,9 %), loin devant celles des collectivités territoriales (10,7 %) et des ménages (9,4 %). Certaines aides directes ou indirectes financées par l'État, et qui bénéficient aux étudiants ou à leur famille, n'apparaissent pas dans la DIE pour l'enseignement supérieur : elles sont d'ordre fiscal (majoration du quotient familial) ou non directement liées au statut étudiant (allocation logement à caractère social). Leur prise en compte (hors versements des régimes sociaux) porterait en 2015 la dépense par étudiant de 11 680 euros à 12 880 euros.

Les comparaisons internationales (qui reposent sur des données nationales pas toujours homogènes) montrent que la dépense annuelle moyenne par étudiant en France est, en 2013, un peu supérieure à celle de la moyenne des pays de l'OCDE (16 190 équivalents dollars contre 15 770) (figure 4.4) ■.

La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la France métropolitaine et des DOM pour l'enseignement supérieur et les activités liées : œuvres, bibliothèques et recherche universitaires, administration, etc. (hors formation continue).

Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, dont les méthodes, le champ et les concepts évoluent périodiquement. Pour permettre un suivi chronologique, les principales séries de données sont susceptibles de faire l'objet d'une rétropolation, les montants ainsi recalculés peuvent donc différer de ceux des éditions précédentes. Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires.

La baisse de la dépense par étudiant de l'université, plus importante entre 2013 et 2014, est pour moitié due à un changement de périmètre : à partir de 2014, certains établissements dont la vocation première n'est pas l'enseignement et dans lesquels la dépense par étudiant (calculée en rapportant l'ensemble du budget aux faibles effectifs d'étudiants) est particulièrement élevée, ont été retirés du champ de l'université (comme l'institut de physique du globe, le Muséum d'histoire naturelle, etc.). Ne sont plus pris en compte non plus, les élèves des IEP et des écoles d'ingénieurs rattachés aux universités dont les budgets ne sont plus identifiables à partir du RAP 2014. La définition de l'université retenue par le compte de l'éducation est ainsi alignée sur celle des RAP. Le périmètre est inchangé entre 2014 et 2015. Il n'a pas été possible de rétropolier ce mouvement.

Pour les comparaisons internationales, sont également comptabilisées les dépenses de R&D relatives à certains organismes (ex. : CNRS). Les indicateurs internationaux sont présentés en équivalents dollars (voir méthodologie page 16).

4.1 – La dépense d'éducation pour le supérieur (y compris l'apprentissage au niveau supérieur)

	1980	2000	2010	2014	2015p
DIE pour le supérieur					
aux prix courants (en milliards d'euros)	4,5	18,6	27,4	29,8	30,1
aux prix 2015 (en milliards d'euros)	11,5	23,1	28,6	30,0	30,1
Part dans la DIE (en %)	15,1 %	17,2 %	19,7 %	20,3 %	20,3 %
Dépense moyenne par étudiant aux prix 2015 (en euros)	8 330	10 580	11 980	11 830	11 680
Structure du financement initial (en %)¹					
État		71,4 %	67,9 %		67,9 %
<i>dont MENESR</i>			62,9 %	60,6 %	60,7 %
Collectivités territoriales			10,6 %	10,6 %	10,7 %
Autres administrations publiques ²			1,7 %	3,2 %	3,2 %
Entreprises			7,8 %	8,8 %	8,8 %
Ménages			8,5 %	9,5 %	9,4 %

2015p : données provisoires.

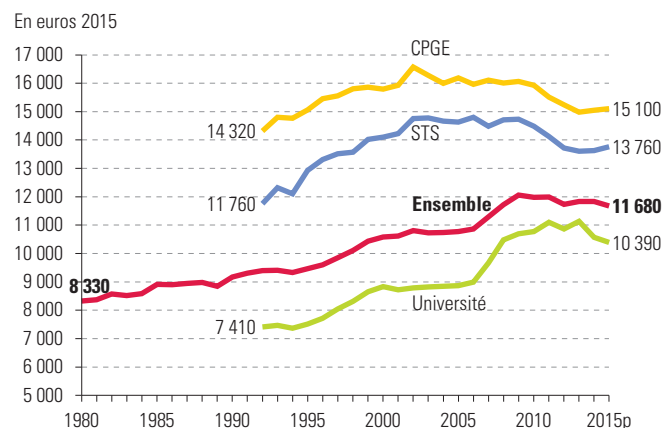
1. La structure du financement initial du supérieur n'a pas été rétropolée avant 2006.

2. Y compris chambres consulaires et ANR depuis 2014.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

4.2 – Évolution de la dépense moyenne par étudiant aux prix 2015 en euros (depuis 1980)¹



2015p : données provisoires.

1. Voir méthodologie ci-contre pour l'évolution de la dépense moyenne par étudiant à l'université en 2013-2014.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

4.3 – Exemples de dépense théorique pour l'obtention de diplômes supérieurs, sans redoublement (aux prix 2015)

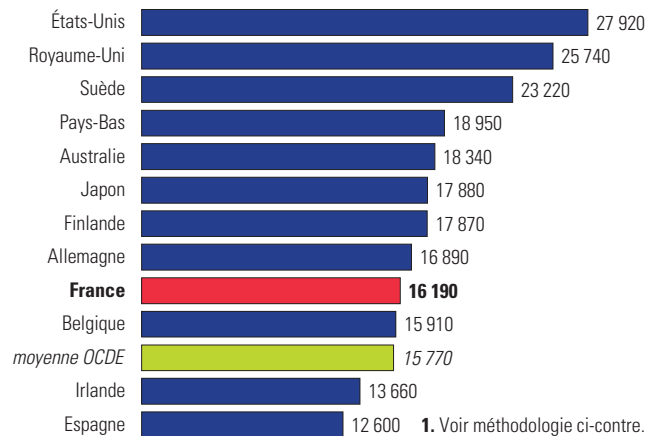
Diplôme supérieur	Durée totale	Dépense totale	
		1992	2015p
Licence	3 ans	22 220	31 160
BTS	2 ans	23 520	27 520

2015p : données provisoires.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

4.4 – Dépense moyenne pour un étudiant, y compris activités de recherche et de développement¹, en équivalents dollars (2013)



1. Voir méthodologie ci-contre.

Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2016.